

Interdiction de stationnement – 39^e Avenue et rue Jean-Claude

Bois-des-Filion, le 22 septembre 2025 – À la demande du ministère des Transports et de la Mobilité durable, il sera interdit de stationner des deux côtés de la 39^e Avenue, entre le numéro 19 de celle-ci et la rue Perron et sur une partie de la rue Jean-Claude en face des numéros 434, 437, 438, 441 et 443 à compter d'aujourd'hui, et ce, pour une période indéterminée.

Cette mesure temporaire sera en vigueur du lundi au vendredi de 7 h 00 à 17 h 00.

Cette interdiction est rendue nécessaire afin de permettre l'avancement des travaux de construction du pont de l'autoroute 19. Les entrepreneurs ont de la difficulté avec la réception des matériaux de construction; la largeur de la rue ne permettant pas aux camions de livraison de reculer de façon sécuritaire.

Au cours des prochains jours, des panneaux rappelant cette interdiction de stationner seront installés des deux côtés de la 39^e Avenue.

Afin d'en savoir davantage sur l'avancement des travaux de construction de l'autoroute 19, vous pouvez vous inscrire à l'infolettre du ministère des Transports et de la Mobilité durable à : <https://www.quebec.ca/transports/infrastructures-projets/projets/projets-routiers/laval/a19-prolongement-laval-bois-des-filion>

Au carrefour de la couronne métropolitaine et des Basses-Laurentides, Bois-des-Filion, qui souligne ses 75 années d'existence, offre une économie prospère et une qualité de vie incomparable dans un environnement paisible à ses 10 700 habitants.